



**Mercredi 24 avril 2019 de 17h30 à 19h30**

La diffusion de « fausses informations » (*fake news*) remonte à l'Antiquité. Ce phénomène a nettement gagné en visibilité avec l'avènement d'internet, mais la prise de conscience qui en découle n'est probablement pas l'unique raison de l'attention politique dont il a récemment été l'objet. De fait, le numérique a profondément changé notre rapport au savoir. Ainsi, l'accès à l'information et la manière dont elle est critiquée ou tout simplement mémorisée sont autant de comportements cognitifs qui ont été profondément modifiés. Croire qu'internet permet désormais à tous de démêler le vrai du faux serait illusoire, à plus forte raison lorsque les dominants (à savoir « ceux qui détiennent un pouvoir ») voient d'un mauvais œil que la vérité se définisse et s'exprime par d'autres qu'eux. En définitive, la toute récente loi "*anti fake news*" paraît moins cibler les réseaux sociaux et les journaux en ligne en raison de leur rôle dans la diffusion des fausses informations que pour leur statut de support

d'opinions. En questionnant les impacts concrets de cette loi ainsi que son apport dans l'arsenal juridique existant, on peut raisonnablement douter de sa réelle utilité. Elle est notamment incapable de définir les critères objectifs qui permettent d'établir la véracité d'une information. En fin de compte, c'est davantage l'encadrement de l'expression de l'opinion publique et la maîtrise du savoir qui semblent ici en jeu.

#### Intervenants

**Philippe Gillig** est docteur en sciences économiques et professeur agrégé de sciences sociales. Il enseigne à la Faculté des sciences sociales de l'Université de Strasbourg et est membre du BETA (Bureau d'économie théorique et appliquée). Il poursuit actuellement ses recherches en histoire des idées autour de la question des inégalités. Il s'intéresse également à l'épistémologie des sciences sociales, à la sociologie de la connaissance, et en particulier aux mécanismes du marché de l'information sur Internet.

**Fleur Laronge** est maître de conférences HDR en droit privé. Responsable adjointe de l'équipe de droit social de l'UMR 7354 DRES, elle porte avec Philippe Gillig le projet « L'Université en campagne contre les idées reçues », lauréat d'un IdEx attribué par l'Université de Strasbourg (2017-2019). Ses recherches portent sur les points de rencontre et d'achoppement du droit du travail et du droit des affaires, sous l'angle des libertés exercées par les acteurs économiques et sociaux.

#### Lieu et modalités d'accès

[Bâtiment Escarpe](#)

**Amphithéâtre 29** - 11 rue du Maréchal Juin - Strasbourg (campus Esplanade)

**Entrée libre**

Contact : **Audrey Bordonné**

Tél : +33 (0)3 68 85 50 13 | [audrey.bordonne@unistra.fr](mailto:audrey.bordonne@unistra.fr)

[www.facebook.com/ccnunistra](https://www.facebook.com/ccnunistra) | [ccn.unistra.fr](http://ccn.unistra.fr)